

ÉTUDES SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE VERS UN SECTEUR EUROPÉEN DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE ZÉRO ÉMISSION - RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES DISPONIBLES

Ref: CC/CP (20)10



La lutte contre le **changement climatique** est une **priorité** politique tant au niveau national qu'international. L'Accord de Paris, qui vise à ralentir le changement climatique (notamment par une hausse maximale de la température moyenne mondiale d'ici 2100 nettement inférieure à 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels) en réduisant les émissions de CO₂, constitue sans aucun doute l'un de ses principaux éléments. Dans la [déclaration signée à Mannheim](#) le 17 octobre 2018, les ministres du transport des États membres de la Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR - Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas, Suisse) ont également réaffirmé l'objectif d'**éliminer dans une large mesure les gaz à effet de serre et autres polluants d'ici 2050**.

Afin d'améliorer encore la durabilité environnementale de la navigation sur le Rhin et les voies navigables intérieures, la Déclaration de Mannheim a en outre confié à la CCNR la tâche d'élaborer une feuille de route visant à :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre de 35 % d'ici 2035 par rapport à 2015,
- réduire les émissions polluantes d'au moins 35 % d'ici 2035 par rapport à 2015, et
- autant que possible, mettre un terme aux émissions de gaz à effet de serre et d'autres polluants d'ici 2050.

Pour atteindre ces objectifs environnementaux majeurs, ladite Déclaration de Mannheim souligne la nécessité d'instruments financiers nouveaux et actualisés, étant donné que les mécanismes de financement et de subvention existants n'ont pas permis d'obtenir les résultats escomptés à ce jour. La Déclaration a confié à la CCNR la tâche de diriger cette évolution.

Afin de réaliser cette tâche, il a été décidé de lancer une étude préliminaire réalisée par l'EICB (Expertise- en InnovatieCentrum Binnenvaart) avec la participation de nombreuses parties prenantes.

Sur la base de la question « comment financer la transition énergétique du secteur de la navigation intérieure ? » et d'une liste de facteurs connexes, l'étude préliminaire a permis d'identifier une série de questions de recherche essentielles sur la base d'entretiens avec le plus grand nombre possible de parties prenantes (profession, institutions européennes, institutions de financement, administrations nationales, etc.). Ces questions portent notamment sur :

- les déclencheurs et leviers financiers possibles permettant aux propriétaires de bateaux d'investir dans des technologies « zéro émission »,
- l'évaluation économique et technique des technologies permettant d'atteindre l'objectif de zéro émission dans la navigation intérieure d'ici 2050,
- le potentiel d'instruments tels que le système de paiement à l'utilisation, les achats groupés ou les systèmes de pollueur-payeur, pour la transition énergétique de la navigation intérieure,
- la valeur ajoutée potentielle d'un nouveau système européen de financement et de subvention dédié à la navigation intérieure.

L'étude préliminaire visait clairement à poser les jalons pour la réalisation de plusieurs autres études plus vastes.

Sur la base des résultats de l'étude préliminaire et des questions de recherche recueillies, une première étape de la mise en œuvre de la Déclaration de Mannheim a été franchie lors de la session plénière de la CCNR de mai 2019, avec la décision de lancer une **étude approfondie de la CCNR** sur le « Financement de la transition énergétique vers un secteur européen de la navigation intérieure zéro émission ».

À PROPOS DE LA CCNR

La Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR) est une organisation internationale exerçant un rôle réglementaire essentiel pour l'organisation de la navigation sur le Rhin. Elle intervient dans les domaines technique, juridique, économique, social et environnemental. Dans l'ensemble de ses domaines d'action, l'efficacité du transport rhénan, la sécurité, les considérations sociales ainsi que le respect de l'environnement dirigent ses travaux. Au-delà du Rhin, de nombreuses activités de la CCNR concernent aujourd'hui les voies navigables européennes au sens large. Elle travaille étroitement avec la Commission européenne, ainsi qu'avec les autres commissions fluviales et institutions internationales.



CCNR

COMMISSION CENTRALE
POUR LA NAVIGATION DU RHIN

Palais du Rhin

2, place de la République - CS10023
F - 67082 Strasbourg Cedex

Tél. +33 (0)3 88 52 20 10

Fax +33 (0)3 88 32 10 72

ccnr@ccr-zkr.org

www.ccr-zkr.org

Deux autres études parallèles, soutenues par les Pays-Bas et la Suisse, accompagnent cette étude principale et portent respectivement sur :

1. le principe du pollueur-payeur dans le secteur de la navigation intérieure, et
2. l'évaluation économique et technique des technologies permettant d'atteindre l'objectif de zéro émission pour la navigation intérieure d'ici 2050.

Ces trois études complémentaires s'inscrivent dans le cadre d'un projet de recherche global et ne doivent pas être considérées comme des études distinctes.

Les principaux **objectifs** de ce projet d'étude global sont les suivants :

- **formuler des recommandations** pour l'élaboration d'un système européen de financement et de subvention destiné à soutenir la transition énergétique du secteur,
- par ce biais, **ouvrir la voie à une décision politique** sur la base de l'évaluation et, le cas échéant, de la mise en œuvre des conclusions de l'étude.

Dans le cadre de ce **projet de recherche global**, trois études sont ainsi menées en parallèle sur :

- de possibles instruments financiers pour la navigation intérieure (étude I), soumissionnée par la CCNR et réalisée par un consortium de projet composé notamment de l'EICB, Rebel, Pro Danube et Panteia,
- les régimes de pollueur-payeur et les impacts correspondants sur le marché et les aspects juridiques (étude II), soumissionnée par le ministère néerlandais des infrastructures et de la gestion de l'eau et réalisée par un consortium de projet composé notamment de l'EICB et d'Ecorys,
- l'évaluation technique et économique des technologies disponibles actuellement ou à l'avenir pour la transition vers un secteur de la navigation intérieure européenne à zéro émission (étude III), soumissionnée par l'Office fédéral suisse des transports et réalisée par DST.



La CCNR a le plaisir d'annoncer que, depuis octobre 2020, les premiers résultats qualitatifs des trois études en réponse à plusieurs des questions de recherche sont désormais disponibles sur la page web suivante : <https://www.ccr-zkr.org/12080000-fr.html>.

Il ne s'agit que de résultats intermédiaires qui tiendront lieu de base pour la réalisation de l'intégralité du projet de recherche d'ici l'été 2021.

La publication de ces résultats intermédiaires n'aurait pas été possible sans le soutien des partenaires et des parties prenantes ci-après, que nous remercions une nouvelle fois ici pour leurs importantes contributions : Banque européenne d'investissement (BEI), Commission du Danube, Commission de la Moselle, Commission européenne (DG MOVE), Plateforme européenne de conseil en investissement (EIAH), Association pour la navigation intérieure et les voies navigables en Europe (VBW), CLINSH, European Shippers' Council (ESC), Shipyards and maritime equipment association of Europe (SEA Europe), Fédération européenne des ports intérieurs (FEPI), Organisation européenne des bateliers (OEB), Plateforme européenne IWT, Union européenne de la navigation fluviale (UENF).

Clause de non-responsabilité : le contenu de cette étude et les opinions qui y sont exprimées sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin (CCNR) sur le sujet en question. L'utilisation des connaissances, informations ou données contenues dans le présent document ne s'effectue que sous la responsabilité de l'utilisateur. La CCNR décline toute responsabilité quant à l'utilisation des connaissances, informations ou données contenues dans le présent document ou à toute conséquence qui en découlerait.



CCNR

COMMISSION CENTRALE
POUR LA NAVIGATION DU RHIN

Palais du Rhin

2, place de la République - CS10023
F - 67082 Strasbourg Cedex

Tél. **+33 (0)3 88 52 20 10**

Fax +33 (0)3 88 32 10 72

ccnr@ccr-zkr.org

www.ccr-zkr.org